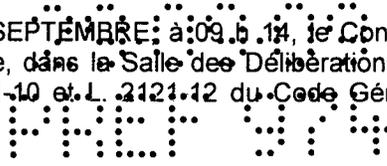


L'an DEUX MIL NEUF, le SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009, à 09 h 14, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 32).



Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

ANNETTE Gilbert / ORPHÉ Monique / BAREIGTS Éricka / MAILLOT Gérald / HOAREAU Jean-François / PONIN-BALLOM Gino / Hajasoa PICARD / LAURET Edmond / VICTORIA RETOURNAT Danielle / PESTEL René Louis / VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini / ARMAND Alain / HUMBLOT Nicole / ESPÉRET Jean-Pierre / BRISSAC-FÉRAL Claude / COUDERC Alain / ADAME Brigitte / ANDAMAYE Marie-Annick / CLAIN Claudette / KICHENIN Virgile / EUPHRASIE Didier / CATHERINE Aline / HOARAU Emmanuel / ASSABY Maximilien / ISIDORE Marylise / DINDAR Ibrahim / NATIVEL Mickaël / JAVEL François / TURPIN Marie-Annick / CASSIM-CADJEE Mohammad / NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 23, au Rapport n° 09/5-07) / LOWINSKY Jacques / SERVANTÈS Marie / PAULÉE Marie-Thérèse / PELTIER Hélyette / FRANÇOISE Gérard / VARONDIN Frédéric / AHAMADI Salama / LOUISE Rose Blanche / TOQUET Stéphanie / CÉCILÉRY Nathalie / JUSTINE Marie Séverine / ALLIÉ Carmen / TROTET Maryse / INGAR Iqbal / HOARAU Patricia / BARDIÈRE Jean-Michel / VICTORIA René-Paul / ALBANY Christian / HOARAU Serge / GERMAIN Claudine / LOCATE Raziah

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS**

FIDJI Jean-Claude		par JAVEL François
FOURNÉL Dominique	pour toute la durée de la séance	par VICTORIA René-Paul
SALIMINA Patricia		par Serge HOARAU
LOCATE Raziah	à partir de son départ à 11 h 57 au Rapport n° 09/5-25	par GERMAIN Claudine

Les membres présents, au nombre de 52 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ORDRE DU JOUR DE SÉANCE**

complément

Le Rapport n° 09/5-42 - restauration de l'Eglise Notre-Dame de la Délivrance classée « monument historique » / avenant n° 1 aux marchés de travaux (majoration du taux de l'avance forfaitaire aux entreprises) - a été inscrit en séance du Conseil Municipal.

**ÉLUS INTÉRESSÉS**

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, n'ont pas pris part au vote portant sur le Rapport n° 09/5-01 :

- PONIN-BALLOM Gino,
- HOARAU Emmanuel,
- DINDAR Ibrahim.

**DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux**

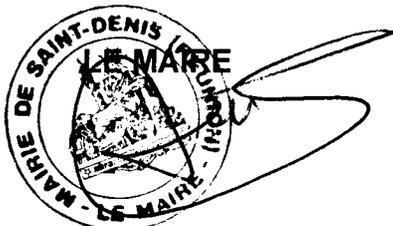
Elus	Horaires	Remarques
NAILLET Philippe	ARRIVÉE à 10 h 23	au Rapport n° 09/5-07
<b>DEPLACEMENTS</b>		
JAVEL François	de 09 h 30 à 09 h 47	de la présentation du PV de séance du 25 avril 2009 au Rapport n° 09/5-02
ALBANY Christian	de 10 h 23 à 10 h 28	du Rapport n° 09/5-07 au Rapport n° 09/5-10
GERMAIN Claudine	de 10 h 23 à 10 h 32	du Rapport n° 09/5-07 au Rapport n° 09/5-18

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

suite

Elus	Horaires	Remarques
LOWINSKY Jacques	DEPLACEMENTS de 11 h 53 à 11 h 59	au Rapport n° 09/5-25
CASSIM-CADJEE Mohammad	DEPARTS à 11 h 10	au Rapport n° 09/5-19
LOCATE Raziah	à 11 h 57	au Rapport n° 09/5-25 (procuration à GERMAIN Claudine)
INGAR Iqbal	à 12 h 01	au Rapport n° 09/5-26
VICTORIA RETOURNAT Danielle	à 12 h 15	au Rapport n° 09/5-36

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 28 SEP. 2009 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 52 sur 55.



Gilbert ANNETTE